



## Elections 2022 : REVENDICATIONS DE L'UNAPEI

### *Pour que la société française cesse d'exclure les personnes en situation de handicap*

Paris, le 09 mars 2022

L'Unapei, association de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif, alerte depuis plusieurs mois sur la crise profonde que traverse le secteur du handicap. Au-delà des effets délétères immédiats sur les personnes en situation de handicap et pour leurs familles, cette crise représente une véritable menace à la fois pour l'accompagnement des personnes concernées et pour l'effectivité de leurs droits fondamentaux. A un mois de l'élection présidentielle, [l'Unapei propose des engagements concrets](#) aux candidats à l'élection présidentielle pour que toutes les personnes en situation de handicap puissent vivre pleinement leur vie. Il y a urgence à engager une véritable politique du handicap.

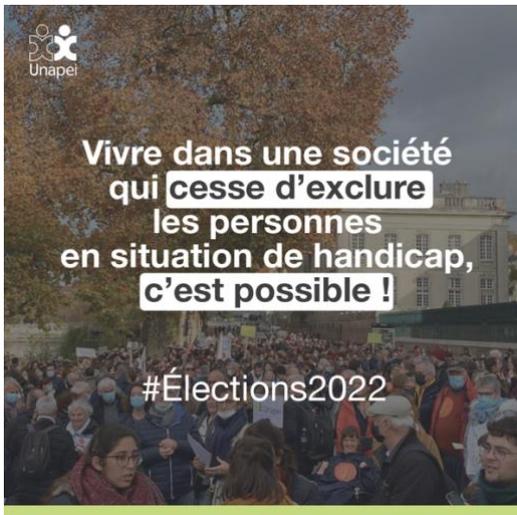
#### En 2022, en France, le handicap est toujours synonyme d'exclusion

De nombreux professionnels médico-sociaux et sociaux ressortent épuisés de ces longs mois de crise. Trop de personnes en situation de handicap sont encore en danger, privées de soins et d'activités essentielles à leur vie. Leurs droits fondamentaux, d'ores et déjà peu respectés en France, sont aujourd'hui totalement bafoués. Trop de familles, abandonnées par la société, sacrifient encore leurs vies personnelles et professionnelles pour s'occuper de leur proche handicapé.

Acteur de l'accompagnement, l'Unapei est le témoin des atteintes insupportables que subissent les personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux, depuis plusieurs années, en violation de leurs droits. Ils restent, en 2022, toujours **exclus de la société dans laquelle ils vivent. Est-ce normal ?**

**Vivre dans une société qui cesse d'exclure les personnes en situation de handicap, c'est possible. Mais comment faire ?**

Les personnes en situation de handicap et leurs proches **ont, plus que jamais, besoin d'un accompagnement digne, de qualité, adapté aux besoins et aux attentes de chacun, dans une société pensée pour eux et avec eux !**



**Pour cela, l'Unapei énonce dans ses propositions plusieurs préalables :**

- un accompagnement personnalisé et de qualité nécessite d'avoir des professionnels médico-sociaux qualifiés et formés, en nombre suffisant ;
- un accès à une gamme suffisante d'offres de services d'accompagnement est la condition d'une vie digne et incluse dans la société ;
- une société dite inclusive est une société qui s'adapte aux situations de handicap, pas l'inverse !

Nos concitoyens en situation en handicap doivent, sans conditions restrictives et avec les accompagnements de qualité nécessaires, avoir accès aux mêmes droits que tous les autres citoyens : liberté de choisir sa vie, de décider de son lieu de vie, de ses loisirs, de s'épanouir, d'avoir accès à la santé mais aussi avoir la possibilité de s'informer, de se former, de travailler, de subsister à ses besoins...

Il convient ainsi de :

- **Soutenir par des moyens supplémentaires la création de nouvelles solutions d'accompagnement.** Faute d'offre de places et de services en nombre suffisants en France, trop de personnes sont « sans-solutions » : parfois l'accompagnement qui leur est proposé l'est par défaut et donc n'est pas - ou plus - adapté, voire cet accompagnement est maltraitant : amendement Creton ; listes d'attente ; réponses partielles... ;
- **Soutenir l'autonomie des personnes quel que soit leur lieu de vie et quel que soit leur activité ;**
- **Lever les freins administratifs qui entravent les choix de vie des personnes :** revoir le système des orientations MDPH, simplifier l'offre d'accompagnement et garantir l'équité territoriale de l'offre ;
- **Lever les freins administratifs et réglementaires qui entravent l'effectivité des droits des personnes en établissements :** par exemple, liberté d'aller et venir en révisant la réglementation des règlements départemental d'aide sociale (RDAS).

### **L'Unapei exige des engagements pour une véritable politique du handicap**

A un mois de l'élection présidentielle, le handicap reste encore un enjeu peu discuté, pensé et réfléchi par les 12 candidats. Si quelques promesses sont émises, les candidats se doivent de proposer une véritable politique publique du handicap construite sur des données fiables et partagées à laquelle doit s'adosser des financements pérennes et actualisés en fonction de besoins identifiés et chiffrés.

Une politique publique du handicap efficace et adaptée aux personnes concernées suppose de :

- **Dédier des moyens financiers pérennes pour l'accompagnement** des personnes en situation de handicap par une loi de programmation budgétaire pluriannuelle en prenant en compte les besoins particuliers des personnes dont le handicap nécessite des accompagnements complexes ;
- **Renforcer les missions de la CNSA** pour assurer une réelle évaluation des besoins des personnes ainsi que l'évaluation des besoins de financements y afférant ;
- **Construire une protection sociale** adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles, dans le cadre de la 5ème branche de la sécurité sociale ;
- **Construire une véritable filière de formation des métiers du « prendre soin »,** tenant compte des recommandations scientifiques et des évolutions sociétales ;
- **Investir dans la recherche,** développer la recherche participative et la rendre accessible aux personnes concernées ;

- **Faire de la protection juridique des majeurs une véritable politique publique**, ce qui induit une réelle coordination interministérielle entre le ministère des affaires sociales et le ministère de la Justice.

#### Retrouvez les **REVENdicATIONS** de l'Unapei par thème :

- Agir tôt dès la **petite enfance**
- Garantir **le droit à l'Education** pour tous les enfants
- Garantir la possibilité **de vivre chez-soi** pour les personnes en situation de handicap
- Garantir aux personnes en situation de handicap **l'accès à la santé**
- Garantir **l'accès à la vie professionnelle**
- Garantir **l'exercice de la citoyenneté** des personnes en situation de handicap
- Garantir aux aidants familiaux de **pouvoir 'être juste parents'**

Retrouvez le document complet des **REVENdicATIONS de l'UNAPEI** : *Pour une société qui cesse d'exclure les personnes en situation de handicap*



#### A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne 200 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap intellectuel, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

#### CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47

Unapei - Élodie Audonnet - [e.audonnet@unapei.org](mailto:e.audonnet@unapei.org) - 06 21 63 36 07